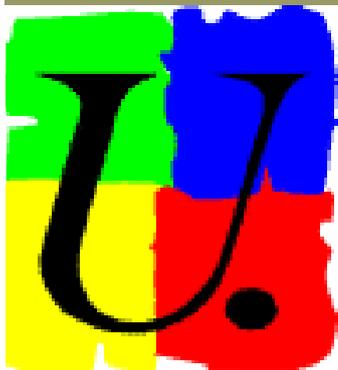


Supplément
au numéro 3
Mars 2013



S.F.R.85

**Vous pouvez aussi
nous retrouver
sur
<http://sd85.fsu.fr/>
à la rubrique
« retraite »**

Rappel:

Cette publication peut vous être adressée par internet.

Cette transmission nous évite les frais postaux. Elle économise le temps nécessaire à l'impression, le pliage et la mise sous enveloppes. Elle permet surtout une information bien plus rapide et donc plus efficace.

C'est pratique, c'est simple : vous envoyez un bref message qui mentionnera votre accord à:

fsu85@fsu.fr

Le reste, on s'en charge !

« COURAGEUX ! »

Privé, public ... C'est bien l'ensemble des retraites et pensions qui sont menacées. L'objectif est clairement énoncé de s'attaquer à leur niveau, à la durée de cotisation, comme à l'âge de départ, même si le cocktail définitif n'est pas encore complètement élaboré.

Les « *choix courageux* » partout demandés (y compris par le Président de la République) frapperont actifs comme retraités. Ils répon-

dent aux objectifs dictés par l'Europe libérale aux autorités françaises et contenus dans le traité que le Gouvernement a fait approuver par le Parlement. Ils enfoncent le pays dans la crise et la récession.

Notre SFR ne se résigne pas aux reculs. Comme dans tous les départements, les retraités de la FSU s'efforcent de créer les conditions de l'action unitaire. **Les appels se multiplient partout en France. Félicitons-nous qu'en Vendée, cinq**

organisations s'engagent.

Face à l'agression en cours, les retraités de la FSU doivent le 28 mars se retrouver nombreux et convaincre autour d'eux.

Autant pour les actuels retraités que pour ceux à venir ... le choix du courage, c'est de ne pas se résigner aux régressions.

Françoise CELERIER
Claude RIVE

**à la Préfecture
jeudi 28 mars
10 heures 30**

**Diffusez
l'appel
commun !
(en page 2)**



Quid des pensions au 1er avril ?

Plusieurs Ministres avaient indiqué vouloir s'inspirer de l'accord entre le MEDEF et certaines organisations syndicales (dont probablement la CFDT) sur les retraites complémentaires pour fixer le niveau de nos pensions au 1er avril 2013. Un protocole d'accord reprenant l'essentiel des exigences du Patronat et imposant de nouveaux sacrifices aux salariés vient juste d'être établi. Le Gouvernement se retrouve donc dans l'impossibi-

lité pour le moment de déroger aux clauses de la loi de 2010.

L'INSEE a mesuré la perte du pouvoir d'achat consécutive à la hausse des prix en 2012 à 2 %. Au 1er avril 2012, les pensions avaient été augmentées de 1,8% au titre de 2012 ; manque donc 0,2%. La prévision d'inflation pour 2013 est de l'ordre de 1,8%, ce qui devrait logiquement conduire à une augmentation de l'ordre de 2% au 1er avril 2013. Sauf que ... la contribution additionnelle de 0,3% sur les pensions de ceux qui paient plus de 61 € d'impôt (CSG à 6,6%) applicable dès avril va altérer le pouvoir d'achat ! Sauf que ... le taux de CSG va passer de 3,8 à 6,6% pour ceux qui ont franchi le seuil d'imposition en 2012 pour cause de gel des barèmes !

Voilà comment on fait les poches des retraités ! Et ce serait pas encore assez ?!!!

Depuis des mois, les organisations de retraités de Vendée CGT/FSU/FGR-FP/URIS-Solidaires/UNSA alertent sur la nécessité de permettre aux retraité-e-s et personnes âgées l'exercice d'une pleine citoyenneté. Cela impose des conditions de vie correctes en matière de pouvoir d'achat, d'accès à la santé, de logement, de déplacements, d'accès à la culture, etc....

Or, malgré les démarches auprès des Pouvoirs Publics, des Députés socialistes, les mauvaises décisions et les menaces s'accumulent :

- S'agissant du **pouvoir d'achat**, après le décrochage des retraites et pensions de l'évolution des salaires des actifs, leur décrochage par rapport à l'évolution de l'indice INSEE des prix est devenu tout à la fois une exigence du MEDEF et une sérieuse hypothèse du Gouvernement. Il accentuerait le recul du montant des retraites (déjà de -20% depuis 1993).

Considère-t-on les retraités dont plus de 10% vivent en-dessous du seuil de pauvreté comme des privilégiés ? Alors que la retraite moyenne est de 1352 € pour les hommes et 899 € pour les femmes, sont-ils des nantis ?

- Après le recul de l'âge de départ, l'allongement de la durée de cotisation, cette baisse du niveau général des retraites et pensions constituerait une nouvelle et très dangereuse **remise en cause du système solidaire des retraites**.

De reculs en reculs, est promu le système par capitalisation que seuls les plus aisés seraient à même de se payer pour le plus

grand profit de la finance.

- Concernant **l'aide à l'autonomie**, son financement en dehors de la Sécurité Sociale rompt avec le principe de la solidarité nationale et en écarte les plus modestes.

- Les augmentations de la TVA, de la CSG, la taxe CASA de 0,3% frappent de plein fouet les retraités.

Après le gel du barème de l'impôt, la suppression de la demi-part pour les personnes seules ayant élevé des enfants, le projet de suppression de l'abattement de 10% aggraverait encore un **ensemble de mesures fiscales très inéquitables**.

Toutes ces dispositions destinées à rassurer les marchés financiers sont injustes. Elles risquent de faire payer toujours plus aux retraités les conséquences de la crise financière **dont ils ne sont aucunement responsables**.

Poursuivre dans cette voie largement empruntée par le passé en France et en Europe conduit à l'échec : elle ne peut qu'aggraver la crise sociale et enfoncer l'économie dans la récession.

Les organisations de retraités FSU/CGT/FGR-FP/URIS-Solidaires/UNSA appellent à se rassembler

**jeudi 28 mars
à 10 heures 30
devant la Préfecture**

pour signifier au gouvernement qu'il doit changer de logique et redonner aux retraité-e-s et personnes âgées la place qui leur revient dans la société, solidairement avec les actifs.

La Roche sur Yon, le 19 mars 2013

